Je vous salue bien,
Philéas Gagnon

VI.—*Le premier Roman canadien de Sujet par un Auteur canadien et imprimé au Canada*,

Par M. PHILÉAS GAGNON.

(Présenté par M. Sulte et lu le 31 mai 1900.)

On est en 1824. Il n'y a pas encore de littérature canadienne, si ce n'est quelques rares articles politiques parus dans les gazettes d'alors. Donc, au point de vue littéraire, la plus grande obscurité règne dans tout le pays. Les quelques écrits de peu d'importance qui avaient vu le jour ici, étaient généralement le produit de quelque plume taillée en dehors du Canada. Il y avait, il est vrai, le roman appelé *The History of Emily Montague*, publié par Frances Brooke, en 1769, et dont une partie de la scène se passe au Canada; mais son auteur, qui est une Anglaise, ne fut qu'un instant au Canada, et d'ailleurs ne publia pas son ouvrage en ce pays.

Depuis au delà de soixante ans que Français et Anglais étaient séparés de leur mère-patrie respective, l'une et l'autre nationalité s'était appliquée à conserver sa langue et ses mœurs ; mais là se bornait leur ambition.

Aucune œuvre littéraire absolument canadienne n'avait encore fait son apparition au Canada. Aucune bibliothèque méritant ce nom, n'existait encore ici. On dit souvent que la littérature commence où la grammaire finit; or celle-ci n'étant pas encore beaucoup répandue à cette époque, il n'est pas étonnant que les littérateurs fussent rares.

Plusieurs choses empêchent le développement d'une littérature nationale. La population française manque de livres et d'écoles.

La plupart des familles bourgeoises qui habitaient le Canada à la conquête, s'en retournèrent en France, quoi qu'on en dise, ne laissant ici que des gens, pour la plus grande partie, illettrés. La population anglaise, qui arrive dans notre pays après la conquête, est composée de gens d'affaires, venant ici pour faire fortune et non pour cultiver les lettres.

Quelques personnes éclairées, toutefois, luttèrent avec énergie contre ces obstacles et produisirent un certain réveil. En effet, c'est à ce moment que fut fondée la société Historique de Québec. Cette société cependant s'occupa beaucoup moins de littérature que d'histoire naturelle et de mécanique ; c'était peut-être plus pratique. On vit aussi paraître à Montréal, vers le même temps, et simultanément, deux revues littéraires de quelque mérite [1]; mais ces revues n'atteignaient qu'un petit nombre

[1] Le *Canadian Magazine and Literary Repository*, dont le premier numéro parut à Montréal, en juillet 1823, et le *Canadian Review and Literary and Historical Journal*, qui faisait son apparition aussi à Montréal en juillet 1824.

de lecteurs. Il y eut néanmoins un réveil littéraire sensible, à ce moment. Plusieurs bonnes plumes, surtout de langue anglaise, dont la plupart venaient d'Angleterre ou des Etats-Unis, fournissent à ces revues des écrits qui attirent l'attention. Bibaud est le seul parmi les Français qui ait encore donné signe de vie, s'il est vrai qu'il soit le rédacteur du Voyage de Franchère au Nord-Ouest, publié à Montréal, en 1820.

La littérature semble vouloir sortir de ses langes et laisser la voie de l'imitation pour vivre d'une vie propre à elle-même. Elle s'avance en chancelant si l'on veut, mais enfin elle marche et croit voir s'ouvrir devant elle des horizons nouveaux. L'on commence à s'apercevoir qu'il peut y avoir du bon dans les écrits canadiens.

Jusqu'à cette époque les livres nous venaient de Paris ou de Londres. S'imaginer qu'un écrivain du pays, surtout dans les œuvres de l'imagination ou le roman, pût mériter de se faire lire, ç'eût été de la présomption. Aussi, vit-on les critiques se ruer sur le premier roman publié au Canada, par un auteur né en ce pays. Il nous semble que le moment n'était pas encore arrivé de critiquer sans ménagement un ouvrage qui n'était, à vrai dire, qu'un vagissement de notre littérature.

Suit le titre du premier volume de ce roman : *St. Ursula's Convent* | *or* | *the Nun of Canada.* | *Containing scenes from* | *real life.* | [Ici se trouve une citation de Thomson.] | *In two volumes.* | *Vol. 1.* | *Kingston, Upper Canada :* | *Printed by Hugh C. Thomson.* | *1824.* |

L'ouvrage se compose de deux volumes in-12 de 7⅛ sur 4½ pouces : vol. 1, de xii et 101 pages ; vol. 2, de 132 pages.

L'ouvrage porte en tête une intéressante préface de l'auteur, dont nous donnons ci-dessous une traduction. Nous y ajouterons la traduction de curieuses critiques qu'en firent les deux uniques revues littéraires publiées alors dans ce pays et qui venaient justement de naître. Nous éliminerons toutefois de leurs articles maintes longueurs et digressions qui ne sauraient intéresser aujourd'hui le lecteur.

Commençons par la préface :

" C'est le cours naturel des choses de ce bas-monde, dit l'auteur, de débuter humblement et d'avancer graduellement vers la perfection. Telle a été la marche lente du progrès dans l'Amérique britannique, où, jusqu'à ces derniers temps, le génie a dormi dans une longue nuit d'ignorance et d'inaction ; et à peine aperçoit-on encore une lueur de réveil littéraire. Ainsi donc, nous n'aurons pas la prétention de croire que nos modestes efforts puissent entrer en lice avec les chefs-d'œuvre du vieux monde.

" Cependant, il y a des amateurs de littérature, même en ce pays ; et, parmi ceux-ci, il s'en est trouvé quelques-uns disposés à encourager un auteur anglo-américain, au début de son humble carrière.

" De tels esprits bienveillants approuveront, nous en avons l'espoir, ce qui peut avoir quelque mérite dans cette histoire, et excuseront volontiers les défauts qu'un œil exercé pourrait découvrir dans le premier essai

d'un auteur âgé seulement de dix-sept ans, comme l'était alors la jeune fille qui écrivit *St. Ursula's Convent*. Cette œuvre ne fut pas imprimée tout d'abord, certaines circonstances en ayant retardé jusqu'ici la publication. Un généreux encouragement l'engagera peut-être à tenter de nouveaux efforts, quand son jugement aura mûri et son goût se sera perfectionné par l'expérience.

" C'est dans la délicieuse vallée de Cornwallis, justement appelée le jardin de la Nouvelle-Ecosse, que cet ouvrage fut commencé. Il fut continué dans le Nouveau-Brunswick ; mais le sujet avait été suggéré à l'auteur pendant un séjour dans les Canadas.

" L'auteur doit beaucoup de reconnaissance aux amis qu'il compte dans ces diverses provinces. Ils l'ont engagé à poursuivre ce travail ; et maintenant lui donnent l'aide que nécessite sa publication.

" Notre pays se fait connaître petit à petit ; nos ressources naturelles sont considérables ; notre population augmente ; et le temps viendra peut-être où l'Amérique britannique sera aussi bien connue dans la poésie ou l'histoire qu'aucun royaume de l'Europe ; mais pour atteindre cette grandeur, elle doit favoriser le talent indigène dans ses plus humbles efforts.

" L'auteur n'a nullement la prétention de croire que cette production juvénile puisse ajouter quelque lustre au pays ; mais l'encouragement qu'un public généreux accordera à une œuvre de cette nature peut en susciter d'autres d'un mérite réel et intrinsèque.

" L'époque à laquelle se rattache cette histoire est une époque mémorable, et ne saurait manquer d'intérêt pour bien des familles, qui, comme l'auteur, retracent leur origine d'une manière analogue à celle des principaux personnages de ce récit.

" Il peut aussi être agréable à nos lecteurs, au moins dans ces provinces, d'apprendre que la mère Sainte-Catherine n'est pas un personnage purement imaginaire, mais qu'au contraire elle a réellement vécu au Canada, et que même le nom de sa fille a été conservé. Comment donc le patriote canadien pourrait-il refuser un accueil sympathique à l'un des siens ? Loin de là, on a droit d'espérer que celui qui aime son pays, accueillera *The Nun of Canada* avec cette hospitalité et cette bienveillance qui lui sont naturelles.

" L'auteur s'adresse avec respect et confiance aux critiques de la mère-patrie, comptant sur leur bienveillance—dans le cas où cette production essentiellement indigène traverserait l'Atlantique—pour qu'ils regardent d'un œil indulgent l'inculte étranger, tout dépourvu qu'il est de l'élégance et du raffinement qui caractérisent le pays de nos ancêtres.

" Kingston (H.-C.), 1er mars 1824."

Voici ce que disait le premier numéro du *Canadian Review and Literary and Historical Journal :* [1]

[1] Juillet 1824.—Publié à Montréal par H. H. Cunningham, n° 38, rue Saint-Paul ; E. V. Sparhawk, imprimeur.

Si cet ouvrage n'eût été le premier roman canadien publié au pays, nous admettons franchement qu'aucun motif n'aurait pu nous induire à insérer son titre dans les pages de notre revue.

....

Les petits volumes que nous avons devant nous nous sont représentés comme étant partiellement composés de " scènes de la vie réelle " ; et, sur ce point, l'auteur partage nos vues quant aux débuts à faire dans la composition littéraire ; mais ces " scènes de la vie réelle " sont apparemment si peu nombreuses et si totalement dépourvues de naturel, que leur effet sur le lecteur se trouve entièrement perdu. . . .

Quant à ce qui regarde plus spécialement les volumes soumis à notre examen, nous sommes tout à fait disposé à les recevoir avec cordialité et respect. Ils contiennent, comme on l'a déjà dit, le premier roman que le Canada ait jamais produit, et la première offrande faite au sanctuaire de l'opinion publique, par une femme qui, dit-on, n'avait que dix-sept ans, lorsqu'elle composa cette œuvre : deux circonstances par elles-mêmes suffisantes, dans notre opinion, pour leur donner une place intéressante dans l'estime des lecteurs canadiens, quelque défaut de talent et d'exécution qu'on y remarque. . . .

C'est seulement à la faveur de ces considérations que nous sollicitons la bienveillance de nos lecteurs envers le petit ouvrage dont nous nous occupons présentement, quoiqu'il nous arrive enveloppé de langes, dont nous craignons fort qu'il ne puisse se débarrasser complètement, même avec l'âge. Nous regrettons de n'avoir ni le talent, ni l'espace nécessaire, pour donner à nos lecteurs une esquisse de l'histoire de la " Religieuse canadienne ". L'intrigue est de beaucoup trop compliquée dans ses détails et est pitoyablement dépourvue de cette simplicité qui amène agréablement le lecteur à mieux comprendre les rouages à l'aide desquels se déroule l'action dans un récit. Le fait est que les événements qui font le sujet de ce roman peuvent également bien se rencontrer dans n'importe quel registre paroissial tant soit peu bien tenu ; car le livre ne se compose que de ces faits, invariablement les mêmes qui accompagnent les naissances, mariages et sépultures dans les classes supérieures et chez quelques membres des classes moins élevées. . . .

Bien que nous ayons dit que la manière dont les détails de cette histoire sont agencés, manque de simplicité, cependant nous n'hésitons pas à admettre que le langage dont l'auteur se sert est distingué, tant par sa simplicité que par son élégance d'expression, et ne contient ni ornements trompeurs ni splendeur affectée. S'il accuse parfois une élégance quelque peu étudiée, il faut l'attribuer à la précision presque uniforme de toutes ses périodes. Pour être juste, cependant, envers notre jeune et aimable " inconnue ", nous devons avouer que, pour avoir adopté cette concision de style, elle n'est pas toutefois tombée dans l'obscurité, ce qui arrive trop souvent aux écrivains qui affectent la brièveté dans l'expression. Il est vrai que ses phrases ne sont pas toujours aussi bien nourries et aussi claires que nous l'aurions désiré ; et en certains cas elle accuse même de la négligence—pour ne pas dire de l'ignorance—des égards dus à la grammaire. Assez souvent elle se permet une répétition de mots, dans une phrase pourtant courte ; et quoiqu'on ne puisse toujours éviter pareil défaut et que même parfois la répétition contribue à la beauté et à l'énergie du style, on ne doit pas en faire un usage arbitraire. Elle a de même quelques expressions favorites qui reviennent maintes fois dans le cours de son ouvrage : " affaires sublunaires ", " inondant des bienfaits les plus précieux ", " les faveurs les plus recherchées ", " expectative haletante ", etc. Toutes ces expressions, quoique employées à propos et en leur place, manquent d'agrément pour être trop souvent amenées sur le tapis. . . .

Il est regrettable que l'aimable écrivain ne se soit donné un champ plus vaste. Cependant, pour parler avec franchise et sincérité—*omnia non possumus omnes*—quand on réfléchit au peu d'espace—deux petits volumes in-12—auquel il a astreint les opérations d'un talent qui ne faisait que commencer à s'épanouir, nous ne pouvons qu'être surpris qu'il ait réussi à faire aussi bien qu'il a fait. A tout prendre, son talent d'expédition est admirable ; mais c'est surtout dans les descriptions et les peintures de mœurs qu'il se montre avec le plus d'avantage. . . .

Quoique la critique, si elle entendait être rigoureuse, pût soulever de nombreuses objections contre cet ouvrage, une vérité reste cependant claire, en dépit de la critique, c'est qu'il a droit au respect, surtout pour les sentiments libéraux, éclairés et philanthropiques qu'il énonce et les idées pures et exaltées de morale et de religion qui y sont suggérées. Par l'exemple de Catherine, la bonne religieuse, nous apprenons à nous soumettre à la volonté du ciel, à accepter les dispositions de la Providence, et à compter fermement sur l'aide et la protection du Tout-Puissant. Par son exemple, nous nous sentons animés de cette force et de cette patience, qui distinguent éminemment de la sagesse tant vantée du stoïcien, la véritable philosophie chrétienne. Nous trouvons justes les voies de Dieu à notre égard, et la mort perd sa terreur. Telle est la doctrine vers laquelle nous porte la conduite de la vertueuse Catherine, l'héroïne de ce roman. . . .

L'extrait suivant est du *Canadian Magazine and Literary Repository.*[1]

D'après le titre de ce petit ouvrage, le lecteur curieux s'attend qu'on va lui laisser entrevoir les arcanes de ces monastères religieux, sur lesquels on connaît peu de chose d'une manière exacte. . . . Le lecteur, cependant, qui s'attend d'augmenter ses connaissances sur les institutions monastiques par la lecture de *St. Ursula's Convent or the Nun of Canada*, sera désappointé. . . .

Un égal désappointement attend le lecteur qui espère apprendre quelque chose de la vie que mène la Religieuse du Canada. Celle-ci, l'un des principaux personnages (car, dans cet ouvrage, il y en a plusieurs qui peuvent se prévaloir de cette distinction) prend le voile, avec la conviction que tous les membres de sa famille sont morts ; et après avoir constaté son erreur, elle retourne auprès d'eux. Pendant le temps qu'elle demeure au couvent, elle raconte à une jeune fille tous les détails de sa vie passée ; mais ne fait pas une allusion à sa vie de religieuse. . . .

Ces deux petits volumes, dont l'un de 101 pages et l'autre de 132, imprimés en caractère assez gros, sur du papier grossier, et dont le prix est extravagant, contiennent une masse de détails, qui sont tous empruntés à d'autres ouvrages d'imagination, et cela en plus grand nombre que dans aucun autre ouvrage de pareille dimension, que nous ayons jamais rencontré. . . .

Nous ne pouvons essayer de donner un résumé de cette histoire de *St. Ursula's Convent.* Il y a tant d'intrigues et de sous-intrigues dans tout cela, que les explications qui seraient nécessaires pour en donner une idée exacte, seraient aussi volumineuses que l'ouvrage lui-même. Les événements tombent si drus sur nous ; bien plus, ils se présentent en double, car on y trouve deux enfants échangés l'un pour l'autre, deux tempêtes sur mer, deux vieilles (pardon, mesdames,) deux eunes bonnes d'enfants qui abusent de la confiance de leurs maîtres ; une dame qui, pensant qu'elle a perdu toute sa famille, se réfugie dans un monastère, sort ensuite du sombre asile et retourne vers son mari et ses enfants ; quelques scènes de la vie aristocratique en Angleterre, assez mal décrites, il est vrai ; une confession de vieux moine vicieux sur son lit de mort ; le danger que court une jeune fille de se marier avec son frère ; et, en fin de compte, le tout se termine par trois ou quatre mariages, nous ne nous rappelons pas au juste le nombre.

---

[1] Volume II, n° xii, mai 1824, Montréal.

Mais, malgré ce que nous venons de dire, ce petit ouvrage n'est pas entièrement dénué d'intérêt pour un lecteur canadien. La scène se passe au Canada, la plupart du temps ; les événements sont supposés arriver à l'époque où l'Angleterre devenait maîtresse de ce pays et il y a dans tout cela une couleur locale qui lui donne de l'attrait. En quelques endroits les descriptions sont bien faites et les scènes vivement coloriées des reflets du soleil couchant, des splendeurs du midi, etc., etc., et en général le style est acceptable. Quant à l'utilité de l'œuvre, nous n'en pouvons rien dire.

Comme on a pu le remarquer, le nom de l'auteur de ce roman n'apparaît nulle part, ni dans l'ouvrage lui-même, ni dans les critiques qui en furent faites. Aucune bibliographie ne parle de cette publication, qui semble à peu près inconnue, et encore moins de son auteur. Rich, Faribault, Bibaud, Morgan, n'ont même pas connu l'existence de cet ouvrage. Il n'y a que MacFarlane, dans sa *New Brunswick Bibliography*, publiée en 1895, qui nous fournisse quelques courtes notes sur cet ouvrage.

Un hasard nous permet aujourd'hui de dissiper le mystère qui entourait cette œuvre et surtout son auteur. Il nous est même donné de pouvoir produire le portrait de ce dernier, ainsi que des fac-similés des titres de ses livres.

Cette publication, qui est d'une grande rareté, est certainement l'un des premiers ouvrages de quelque importance imprimés dans le Haut-Canada, et peut être considéré comme le premier roman canadien dû à une plume canadienne et imprimé dans notre pays.

Il fut écrit par Julia Catharine Beckwith, alors qu'elle n'avait encore que dix-sept ans. Julia C. Beckwith naquit à Fredericton (Nouveau-Brunswick), le 10 mars 1796. Elle est la fille de Nehemiah Beckwith,[1]

---

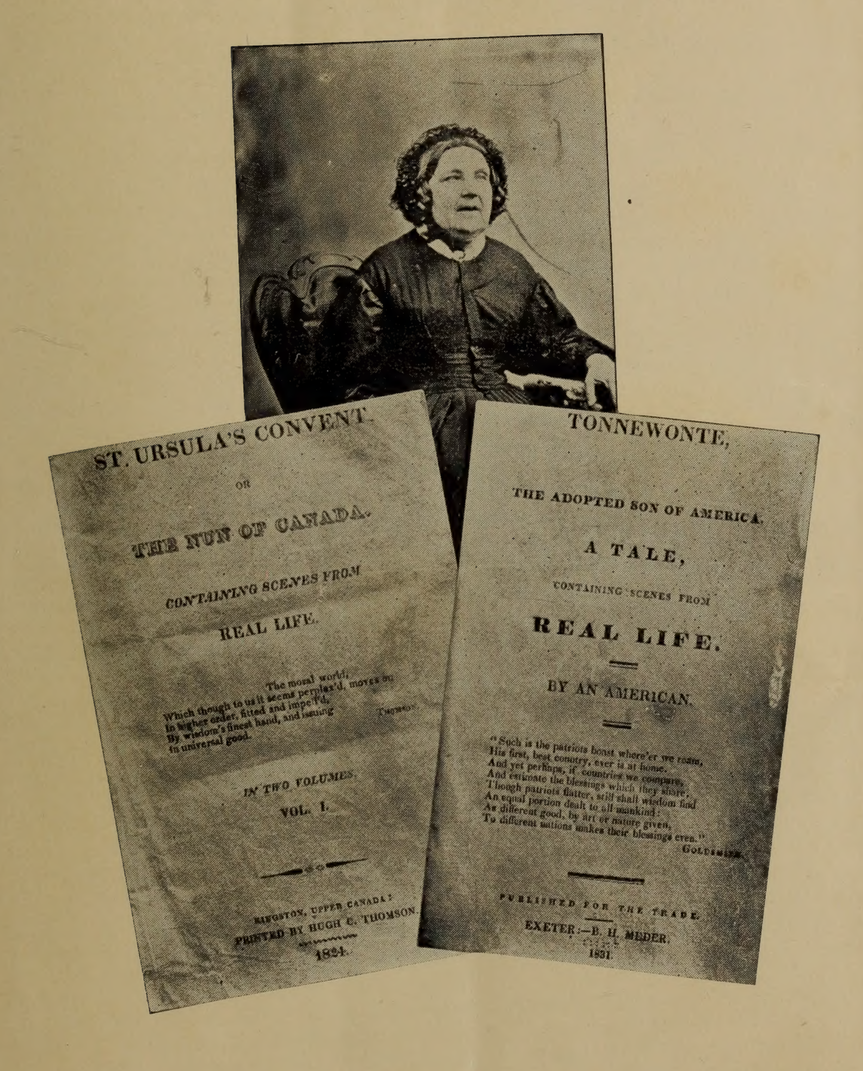
[1] Nehemiah Beckwith, père de notre auteur, était originaire du Connecticut, et appartenait à une famille d'armateurs et de constructeurs de navires. Son ancêtre, Mathew Beckwith, venu de Yorkshire, en Angleterre, vers 1635, fut celui qui construisit le premier vaisseau lancé à New-London (Connecticut).

Nehemiah arriva au Nouveau-Brunswick avant 1780 et fut par conséquent l'un des pionniers de cette province. Les archives du comté de Sunbury nous apprennent que, le 16 décembre 1780, Joseph Dunphy de Maugerville vendit à Nehemiah Beckwith "late of Cornwallis but now of Maugerville", la moitié du lot 78, pour la somme de 100 louis.

Beckwith était un homme actif et entreprenant. D'après les quelques renseignements que nous avons sur son compte, il aurait été le premier à tenter l'établissement de communications régulières par eau entre Saint-Jean et Fredericton et aurait construit à cet effet, en 1784, un vaisseau qui devait faire le trajet entre Parrtown et Sainte-Anne. Un peu plus tard, à Mauger Island, il aurait construit un grand navire appelé le *Lord Sheffield*, qu'il vendit, dit-on, encore inachevé, en 1786, à Benedict Arnold. On rapporte que grâce à un certain stratagème auquel eut recours Arnold, Beckwith se serait alors trouvé ruiné par ce marché. Cependant, quelques années plus tard, Beckwith avait réussi à refaire ses finances et jouissait d'un bon crédit auprès de ses concitoyens de Fredericton.

De son mariage avec Julie-Louise LeBrun, fille de Jean-Baptiste, qui eut lieu vers 1794, il eut plusieurs enfants qui, pour la plupart, firent leur marque, chacun dans sa sphère :

1° Julia Catharine, notre auteur ;



ST. URSULA'S CONVENT.

OR

THE NUN OF CANADA.

CONTAINING SCENES FROM

REAL LIFE.

The moral world,
Which though to us it seems perplex'd, moves on
In higher order, fitted and impell'd,
By wisdom's finest hand, and issuing
In universal good.
THOMSON.

IN TWO VOLUMES.

VOL. I.

KINGSTON, UPPER CANADA:
PRINTED BY HUGH C. THOMSON.
1824.

TONNEWONTE,

THE ADOPTED SON OF AMERICA.

A TALE,

CONTAINING SCENES FROM

REAL LIFE.

BY AN AMERICAN.

"Such is the patriots boast where'er we roam,
His first, best country, ever is at home.
And yet perhaps, if countries we compare,
And estimate the blessings which they share,
Though patriots flatter, still shall wisdom find
An equal portion dealt to all mankind:
As different good, by art or nature given,
To different nations makes their blessings even."
GOLDSMITH.

PUBLISHED FOR THE TRADE.

EXETER:—B. H. MEDER.
1831.

un loyaliste américain, dit-on, réfugié au Nouveau-Brunswick, et de Julie-Louise LeBrun de Duplessis, qui elle-même était fille de J.-B. LeBrun de Duplessis,[1] notaire, avocat et négociant de Québec.

2° John B. Adolphus, qui fut arpenteur général de sa province, maire de Fredericton, député à la législature et conseiller législatif ;

3° Sophia, qui épousa un M. Marsh, à Fredericton ;

4° Amelia Colette ;

5° Francis E. Marvin, marié, et l'un des principaux marchands de Fredericton, en 1835 ;

6° Charles Lebrun, dirigeait pour son compte, en 1835, de grands chantiers de bois à Madawaska. Il mourut en 1839.

Nehemiah Beckwith se noya à Fredericton, en 1815. Sa femme vivait encore au même endroit, en 1839.

[1] Jean-Baptiste LeBrun de Duplessis, naquit dans la paroisse de Saint-Jean, ville de Corbie, en Picardie, vers 1730 ; il était fils de Jean-Baptiste et de Marie de Champigny. Il vint au Canada, vers 1755, en qualité de volontaire au régiment de Béarn. Presque aussitôt après son arrivée ici, on le voit agir en qualité de procureur à la Prévosté de Québec ; Lareau le mentionne comme l'un des quatre avocats restés au Canada après la cession.

Le 21 mai 1760, le chevalier de Beaujeu, commandant au poste de Michilimakinac, lui délivre un certificat de bonne conduite, dans les termes suivants :—"Nous capitaine chevallier Del'ordre militaire De St Louis Commandant au Poste Demichilimakinac. Certifions atous ceux qu'il apartiendra que le Sr Lebrûn afait fonctions Denotaire, en cé poste, pendant une année, Et que pendant ce temps il a toujours fait fonction Deparfait honnête homme, Sans que Personne, ne puis rien reprocher a Sa conduite, En foy Dequoy nous luy avons Donnée Lepresent certificat, Pour luy servir au cas Debesoin. fait amichilimakinac ce 21e may 1760—Beaujeu."

D'après le tableau des notaires ainsi que d'après sa commission et les minutes qui composent son greffe, LeBrun n'aurait commencé à exercer légalement la profession de notaire à Québec, qu'en 1766. Il fut cassé par Carleton, en 1769, probablement pour quelques-uns des méfaits dont le gouverneur l'accuse plus loin dans son témoignage devant la chambre des communes d'Angleterre.

Parmi les extraits d'un livre d'ordres commencé à Montréal le 1er janvier 1761 (Règne militaire en Canada, p. 131), à la date du 13 août de cette même année, on trouve un Jean-Baptiste Lebrun qui est poursuivi pour avoir blessé Charles Fishburg avec un sabre. Il fut trouvé coupable et condamné à payer le compte des chirurgiens ainsi que 8 francs au dit Fishburg. Il lui fut en outre fait défense *de porter le sabre sous le gouvernement anglais.* Est-ce là notre homme ?

Lors de son mariage avec Marie-Catherine Méthot, de Québec, en 1762, J.-B. Lebrun est qualifié de Procureur à la Cour de Québec et marchand. De cette union naquirent :

1° Charlotte-Catherine ;

2° Jean-Baptiste, né en 1765 ; (En 1790 il est à Michilimakinac, à l'emploi de la compagnie du Nord-Ouest. Il a déjà hiverné une couple de fois au pays des Illinois.

3° Marie-Anne, née en 1769 ; (En 1796, on la trouve attachée à la maison du gouverneur Carleton, à Fredericton.)

4° Julie-Louise, née en 1774 ; (Elle épousa Nehemiah Beckwith, de Fredericton, et est la mère de Julia Catharine, auteur de *St. Ursula's convent.*)

5° Elisabeth, qui épouse Antoine Ferland et devient la mère de l'historien de ce nom ; (Elle se remarie en secondes noces avec un nommé Turcot, et vivait encore à Montréal en 1839.)

6₀ Adélaïde, épousa Samuel, frère de Nehemiah Beckwith, et fut la mère de la sœur Marie-Anne Beckwith, morte à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après dix-neuf an de profession religieuse, en 1845. C'était une convertie.

L'historien Ferland, par sa mère, qui était la fille de ce même J.-B. LeBrun, était cousin germain de Julia C. Beckwith. Tous deux correspondent par lettres, dans leur jeunesse. Je possède dans ma collection d'autographes une charmante petite lettre de Julia C. Beckwith, écrite à son cousin l'abbé Ferland, le 3 décembre 1820, pendant que celui-ci faisait son cours d'études au collège de Nicolet. Dans cette lettre Julia donne à son cousin des renseignements sur ses frères et ses sœurs,

---

Naquirent aussi deux autres filles, Angélique et Colette, ainsi qu'un garçon du nom de François, sur lesquels nous n'avons aucun renseignement.

LeBrun eut des relations avec Maseres, pendant le séjour de celui-ci en qualité de procureur général à Québec, de 1766 à 1769. Quand Maseres retourna en Angleterre, LeBrun continua de correspondre avec lui ; il lui fournissait des renseignements sur les agissements de Carleton et de ses amis ici, dans l'intérêt du bill de Québec, auquel Carleton s'intéressa d'une manière toute particulière. Lors de la discussion de ce bill en Angleterre, LeBrun envoya un mémoire à lord North contre ce bill, à la suggestion de Maseres, qui était en Angleterre l'agent des opposants. Je suis même porté à croire que les remontrances de LeBrun furent préparées par Maseres lui-même, qui était un habile homme en ces matières, et beaucoup plus en état que LeBrun de traiter un sujet comme celui-là.

S'il fallait en croire Carleton, LeBrun n'aurait pas été un sujet bien recommandable. Le 2 juin 1774, dans son témoignage devant le comité des communes d'Angleterre, réuni pour étudier le projet du bill de Québec, lord North s'adressant à Carleton, lui demande s'il connaît un nommé LeBrun du Canada, qui avait écrit en Angleterre contre ce bill, afflrmant que les Canadiens voulaient avoir une chambre d'Assemblée, et ce qu'il fallait penser de ses sentiments sur cette question.

Carleton, généralement assez froid, répond sur un ton de vivacité peu ordinaire, qu'il ne le connaît que trop, et continue ainsi son témoignage : "That you may be better judge of the credit to be given to that gentleman's report it is necessary I should tell you that he was transported for being a blackguard, and impressed into the French troops in Canada. He was not transported as a vagabond, in such manner as a justice would send one. When he belonged to the French troops in Canada he robbed or was accused of having robbed the artillery stores. He was committed to gaol, from whence he made his escape during the troubles in Canada. I did hear that when Mr. Amherst came down the river, he joined him, and was useful to him. That procured him the first favour of general Gage, afterwards of general Murray. I am sure it procured him my protection and favour. The report that he had been useful to an English general was sufficient. His behaviour was so bad upon every occasion, that I was obliged to give him up." (*Cavendish's Debates on the Bill of Quebec*, page 115. Voir aussi *Debates and Proceedings of the British House of Commons, for 1774*, Londres, Almon, 1775.)

Comme on peut le voir, Carleton y met de l'animosité et il est prudent de croire qu'il a pu exagérer en cette occasion. Carleton était le père du bill de Québec, auquel il tenait énormément, et le fait de LeBrun voulant le contrecarrer en cette affaire, était plus qu'il ne fallait pour lui faire perdre son sang-froid habituel.

En 1790, LeBrun est négociant à Montréal, à Saint-Sulpice. Son fils Jean-Baptiste lui écrit de Michilimakinac cette année-là même : " ...... J'espère qu'avec l'aide de Dieu, vous confondrez si méchant homme qu'est ce scélérat dont vous me parlez et que vous serez en état de poursuivre votre première affaire". Comme on le voit, LeBrun a eu une vie accidentée et remplie de déboires.

En 1796, LeBrun est revenu à Québec, où il réside avec sa femme, âgée et infirme, et sa fille Colette. Il est pauvre et ne peut vivre que grâce aux secours que lui donnent quelques-uns de ses enfants.

Nous ignorons la date de sa mort.

à elle, qu'elle attend d'un jour à l'autre à Kingston. Elle l'y félicite sur les progrès qu'il fait dans ses études : "I am delighted with the progress that I hear you make in your studies, for nothing is more highly pleasing than to see youth assiduously attentive to the improvement of their minds". Elle commence cette lettre par la suscription suivante : "Mio caro fratel engino" et la termine par ces mots : "Vostro zenzara affezionato. Julia C. Beckwith".

Julia Beckwith et sa famille quittent Fredericton vers la fin de l'année 1820, pour venir demeurer à Kingston ; c'est là qu'elle se marie, le 3 janvier 1822, à George Henry Hart, relieur, natif d'Angleterre. En 1824 elle publie à Kingston *St. Ursula's Convent*, dont le manuscrit était prêt depuis quelques années.

En 1826 elle alla résider aux Etats-Unis, où elle publia un second ouvrage, sous le titre de : "*Tonnewonte*, | *or* | *the adopted son of America.* | By an American. | [Citation de six lignes de Goldsmith] | Published for the trade. | Exeter : B. H. Meder. | 1831. |" Titre : verso blanc ; 4 p. n. c. pour l'Introduction ; texte 7-312 pp., petit in-12. Dimension : 5⅞ x 3⅝ pouces. Si MacFarlane ne fait pas erreur, cet ouvrage aurait donc eu deux éditions, car celle qu'il mentionne aurait été imprimée à Rochester, tandis que l'édition que nous citons le fut à Exeter. Vers 1831, Julia C. Beckwith retourna demeurer à Fredericton, où son mari avait obtenu un emploi, dans le département des terres de la Couronne ; et elle y résida jusqu'à la fin de sa vie. Elle écrivit souvent dans les journaux de l'époque, surtout dans le *New Brunswick Reporter*, publié à Fredericton. C'est dans les premiers volumes de ce journal que se trouvent le plus grand nombre de ses écrits.

Elle est aussi l'auteur d'un troisième roman qu'elle ne fit jamais imprimer, faute de ressources pécuniaires, paraît-il. Elle l'avait intitulé : *Edith.* Le manuscrit de ce dernier roman est entre les mains d'un de ses fils, à l'obligeance duquel nous devons quelques-uns des renseignements donnés ici et surtout de pouvoir décrire *de visu* les deux ouvrages en question. Mrs G. H. Hart (née Julia Catharine Beckwith) est morte à Fredericton, le 28 novembre 1867, âgée de plus de soixante et onze ans.

Son père, Nehemiah Beckwith, et un de ses frères du nom de Samuel, tous deux du Nouveau-Brunswick, se marièrent aux deux sœurs, Julie-Louise et Adélaide, filles de J.-B. LeBrun de Duplessis, de Québec. Julie-Louise LeBrun, femme de Nehemiah Beckwith et mère de Julia-Catharine, abandonna, dit-on, le catholicisme pour devenir protestante comme son mari. Comme compensation l'une des filles de Samuel se fit catholique et devint religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où elle est morte en 1845, à l'âge de quarante ans.

Voilà ce que nous connaissons de cet auteur à qui revient l'honneur d'avoir publié le premier roman canadien qui ait vu le jour au Canada. Son souvenir mérite d'être conservé dans les annales littéraires de notre

pays. C'est en outre un nom nouveau à ajouter à ce groupe de littérateurs distingués qu'ont produit les provinces maritimes; car, ainsi que le dit l'auteur dans la préface de *St. Ursula's Convent*, ce roman fut commencé dans la charmante vallée de Cornwallis, si justement appelée le jardin de la Nouvelle-Ecosse, et fut terminé dans le Nouveau-Brunswick.